Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE
COMMUNE DE LONGEVILLE SUR MER **DIV-2019-200**

ARRÊTÉ DU MAIRE

FIXANT LES TARIFS COMMUNAUX 2020

Le Maire de la Ville de LONGEVILLE SUR MER,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 07 avril 2014 donnant délégation à Monsieur le Maire pour fixer les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal,
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre un arrêté fixant les tarifs communaux,

ARRÊTE

Article 1 : Les tarifs communaux pour l'année 2020 sont fixés comme suit :

TARIFS DES PHOTOCOPIES :

Conformément au Décret N° 2001-493 du 6 Juin 2001 et à l'arrêté du 1er Octobre 2001 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif, le tarif de la photocopie d'une page de format A 4 en impression noir et blanc recto est fixé à 0,18 €, 0,36 € pour un recto verso et 2.75€ pour un CD ROM.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL (chevalets, enseignes et terrasses) :

Le forfait annuel est fixé à 35,00 € par mètre carré avec minimum de facturation de 1 mètre carré.

TARIFS FIXÉS POUR LE SEJOUR AU REFUGE DES ANIMAUX ERRANTS :

Frais de séjour au refuge communal des animaux errants :

- prise en charge, identification, transport au refuge et installation de l'animal : 60 €
- journée supplémentaire : 25 €

TARIFS Aires de Camping-car (TTC)

Stationnement - de 5 heures : 5 € TTC
Stationnement par tranche de 24 heures :

- Longeville Bourg : 9.09 € HT soit 10 € TTC + taxe de séjour (2 personnes)
- Longeville Le Rocher : 10.00 € HT soit 11 € TTC + taxe de séjour (2 personnes)
- Longeville Le Bouil : 10.00 € HT soit 11 € TTC + taxe de séjour (2 personnes)

TARIFS DES DROITS DE PLACE AUX FOIRES, MARCHÉS ET CIRQUES ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL :

Comme chaque année, il y a lieu de réviser les tarifs des droits de place demandés aux commerçants forains, les tarifs sont fixés comme suit :

Marché traditionnel	Du 01/04 au 30/09	Du 1/10 au 30/11
Par m /linéaire	2,70 €	1,50 €
Branchement électrique lourd (rôtissoires, camions frigo…)	5,00 €	
Branchement électrique léger (vitrines réfrigérées, balances …)	3,00 €	

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

Marché de nuit :

- 4.50€ le mètre linéaire

Marché de Noël :

- 110 € par chalet
- Associations et commerçants (hors commune) :
  - 110 € par emplacement couvert
  - Emplacement non couvert :
    - 65 € pour 6 m²
    - 85 € pour 9 m²
    - 120 € pour 12 m²
    - 20 € par m² supplémentaire
- Associations et commerçants (commune)
  - 47.50 € par emplacement couvert
  - Emplacement non couvert :
    - 32.50 € pour 6 m²
    - 42.50 € pour 9 m²
    - 60 € pour 12 m²
    - 10 € par m² supplémentaire

Cirques / Manèges :

- Manège ou stand forain au Rocher pour la saison : 150 € / emplacement jusqu'à 50 m2
- Manège ou stand forain au Rocher pour la saison : 300 € / emplacement jusqu'à 100 m2
- Manège, ou stand forain au Rocher pour la saison : 450 € / emplacement au-dessus de 100 m2

Commerce ambulant (Food Truck, …) : (prix par jour d'utilisation)

- 1.50 € le mètre linéaire du 1er mars au 31 mai
- 2.50 € le mètre linéaire du 1er juin au 30 septembre
- 1.50 € le mètre linéaire du 1er octobre au 30 novembre

Emplacements de haut de plage (Rocher, Conches, Bouil) : 1er avril au 30 septembre :

- Restauration 20€/m2
- Activité sportives 5€/m2

TARIF DES VACATIONS FUNERAIRES :

La loi N° 2008 / 1350 du 19 Décembre 2008 a réformé les vacations funéraires et son montant unitaire doit s'établir entre 20 et 25 €. Il est précisé que seules, les opérations mentionnées à l'article L.2213-14 de la nouvelle loi donnent droit à vacation funéraire, qui seront reversées comme précédemment aux agents de police municipale concernés.
Ces opérations sont les suivantes :

- Fermeture de cercueil hors de la commune du lieu de décès (pose de scellés)
- Opérations d'exhumation, de translation et de ré inhumation des restes mortels
- Opérations de crémation du corps d'une personne décédée

Les autres opérations visées à l'article R.2213-53 doivent continuer de donner lieu à surveillance, mais n'ouvrent plus droit à vacation. Le montant unitaire est fixé à 20 €.

TARIF DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL :

En sol : concessions cinquantenaires : 65 € le mètre carré
Hors sol : Columbarium : concession 10 ans : 400€
concession 20 ans : 800€

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

PLAQUE COMMEMORATIVE CIMETIERE COMMUNAL :

- Plaque commémorative columbarium : 70€
- Plaque commémorative jardin du souvenir : 40€

TARIF RESTAURANT SCOLAIRE :

Le prix du repas au restaurant scolaire est fixé à :

- Enfant : 3.00 €
- Adulte : 4.80 €

TARIFS GARDERIE PRÉ ET POST SCOLAIRE :

Les tarifs applicables à la garderie pré scolaire (7h30-8h50) et post scolaire (16h30-18h30) sont fixés comme suit : (Toute demi-heure entamée étant due en entier)

Quotient familial ≤ 900 € :
Prix de l'heure : 1.80 €
Prix de la ½ heure : 0.90 €

Quotient familial > 900 € :
Prix de l'heure : 1.90 €
Prix de la ½ heure : 0.95 €

TARIFS DES COURTS DE TENNIS :

Les tarifs sont fixés comme suit :

- 10 € de l'heure
- 18 € pour 2 heures
- 35 € pour 4 heures
- 80 € pour 10 heures
- 120 € pour les locataires à l'année
- Remplacement de carte perdue : 50 €

TARIFS LOCATION DE MATÉRIELS POUR LES PARTICULIERS :

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Table : 5 €
- Banc : 3 €
- Chaise : 1 €

Gratuit pour les associations Longevillaises.

TARIFS VENTE DE TERRE VÉGÉTALE :

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Quantité inférieure à 3 m3 : forfait de 15 €
- Quantité égale ou supérieure à 3 m3 : 6 € par m3

Le produit de cette vente sera encaissé au profit du budget communal au moyen d'un titre de recette.

PRESTATION SPORT SCOLAIRE :

Les tarifs communaux pour la prestation sport scolaire sont fixés comme suit à compter de l'année scolaire 2019-2020 :

- Les communes de St VINCENT SUR JARD et LE BERNARD ont sollicité l'intervention de l'éducateur sportif de la commune pour l'aide à l'encadrement de séances de sport pour les enfants des écoles à la salle omnisports de LONGEVILLE.
  La participation financière est fixée à hauteur de 70€/heure pour financer le coût de la mise à disposition de l'éducateur territorial des APS et d'utilisation de la salle omnisports. Ce coût horaire sera réparti au prorata du nombre d'élèves de chaque école en cas de partage de séance par 2 établissements scolaires.
- La participation financière est fixée à hauteur de 50€/heure sans mise à disposition de l'éducateur (utilisation seule de la salle omnisports). Ce coût horaire sera réparti au prorata du nombre d'élèves de chaque école en cas de partage de séance par 2 établissements scolaires.

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

TARIF DE MISE A DISPOSITION DU COMPLEXE SPORTIF PAR LES SPORTIFS STAGIAIRES, AVEC REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENTRETIEN :

Il arrive que la commune soit sollicitée par des groupes pour effectuer des stages sportifs au complexe sportif.
Le tarif de mise à disposition des installations sportives, avec remboursement des frais d'entretien, est fixé à 7 euros par jour et par sportif stagiaire.

TARIFS POUR LA DÉCOUVERTE DU MARAIS POITEVIN EN CANOË ET EN PLATE :

Le tarif des promenades « découverte du Marais Poitevin », en canoë et en plate, partant de la Maison du marais à La Pépière, est appliqué dans les conditions suivantes :

	Tarifs
Mise à disposition canoë durée maximale de 2 heures :	18 €
Mise à disposition plate durée maximale de 2 heures :	25 €
Séances encadrées	8 € /personne
Location en groupe (colonies, écoles, campings) :	5.50 €/personne, Enfants ≤ 6ans : gratuit 1 accompagnateur gratuit/ 8 enfants

TARIFS LOCAL RESTAURATION DE LA PEPIERE

- Local de restauration de la Pépière : du 1er avril au 30 septembre : 500 € / mois (toutes charges comprises) pour juillet et Août et au prorata du nombre de jours travaillés pour avril, mai, juin et septembre (500€/30j = 16.67€ par jour d'ouverture)
- Location Chalet : 200€ / mois

TARIFS « SORTIES NATURE » :

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Chasse au trésor en forêt ou à vélo : 5.00 € par famille
- Sorties LPO (découverte faune – flore) : 3 € par personne, gratuit pour les moins de 5 ans

TARIFS POUR L'ORGANISATION DE COURSES D'ORIENTATION ou CHASSE AU TRESOR (Groupe) :

Le tarif est fixé comme suit : Forfait : 30 € + 2 € par participant

ENCADREMENT D'ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES :

24€ de l'heure

REDEVANCE ASSAINISSEMENT :

Commune

- Abonnement annuel : 39,05 €
- Tarif au m² : 1,35 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

TARIFS ECOLE DE VOILE :

Les tarifs sont fixés comme suit :

Voile Loisirs (hors saison) : forfait adultes : 145 € forfait enfants (- 12 ans) : 50 €

Prix et types de licences 2020 (y compris frais de gestion)

Licence club adulte : 59 € (dont primo)

Licence club jeune : 30 € (dont primo)

Licence temporaire 1 jour : 16 €

Licence temporaire 4 jours : 30 €

Passeport Voile et frais de gestion : 12.00 €

Mini-cata et planche à voile	5 séances	4 séances	3 séances	2 séances	1 séance
Tarif 1	130€	115€	110€	85€	70€
Tarif 2	120€	105€	90€	75€	60€
Tarif 3	110€	95€	80€	65€	50€
Catamaran	5 séances	4 séances	3 séances	2 séances	1 séance
Tarif 1	155€	140€	125€	110€	95€
Tarif 2	145€	130€	115€	100€	85€
Tarif 3	135€	120€	105€	90€	75€

Location

	1 heure	2 heures	½ journée
Planche à voile	20€	30€	35€
Fun Board	25€	40€	50€
Kayak biplace/paddle	15€	25€	30€
Big Paddle	30€	50€	70€
Catamaran	35€	60€	80€

Cours particuliers 1 à 2 personne(s)

	Mini-cat pav		Catamaran	
	1 pers	2 pers	1 pers	2 pers
1 heure	40€	60 €	50€	70 €
2 heures	75€	95 €	95€	115 €

Tarif classe de mer : 8€/personne. Séances de 1h30.
Tarif colonie : 20€ / personne. Séances de 2h.
Catamaran et Planche à Voile : Découverte groupe (mini 3 personnes maxi 8 personnes) : 35€/personne.

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
ASSOCIATIONS (Commune)

GRANDE SALLE - bar + scène compris (400m2 + 168m2 + 112m2 = 680m2)	
Manifestation ou réunion à but non lucratif :	gratuit
Manifestation à but lucratif	
Bal/concert/gala/spectacle/buffet froid	160 €
Concours de belote/loto/jeux ludiques	100 €
Dîner ou déjeuner dansant	300 €
avec extension salle 2	40 €
avec extension salle 3	30 €
avec extension salle 2 + 3	60 €
SALLE 2 (60m2) – réunion	gratuit
Manifestation à but lucratif	60 €
SALLE 3 (40m2) – réunion	gratuit
Manifestation à but lucratif	40 €
SALLES 2+3 (100m2) – réunion	gratuit
Manifestation à but lucratif	100 €
BAR + HALL (168m2) – réunion	gratuit
Manifestation à but lucratif	180 €
Exposition (la semaine)	100 €
CUISINE	
Entière	150 €
Occupation partielle (2h, 3h maximum)	30€
NAPPE TABLE RONDE (l'unité)	6 €
LOGE	50 €
SCENE EXTERIEURE (85m2)	120 €
PETITE SONO	100 €
BAR MOBILE	30 €
REGIE et mise à disposition personnel municipal	20 €/h/ pers.
GRADIN	100 €
FORFAIT EVENEMENTIEL (3 réunions organisation, recherche artistes, téléphone, secrétariat, plan de table, coordination la journée et traiteur, animation événement, déco, plan de feu, échafaudage)	1100 €
FORFAIT SSIAP	20 €/h/pers.

FORFAIT NETTOYAGE

Grande Salle	90 €	Salle 2	18 €
Bar+hall	50 €	Salle 3	12 €

VAISSELLE (par personne) 1 €

VAISSELLE (moins de 6 unités/ personne ou tarif unitaire pour manifestations de plein air)

De 1 à 100 unités :	10 €	de 201 à 300 unités :	30 €
De 101 à 200 unités :	20 €	de 301 à 500 unités :	40 €
De 501 à …… unités :	50 €		

CAUTION – Petite sono : 300 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
ASSOCIATIONS (hors Commune)

GRANDE SALLE - bar + scène compris (400m2 + 168m2 + 112m2 = 680m2)	
Mise à disposition la veille	120 €
Bal/concert/gala/spectacle/buffet froid	300 €
Concours de belote/loto/jeux ludiques	200 €
Dîner ou déjeuner dansant	400 €
Avec extension salle 2	50 €
Avec extension salle 3	40 €
Avec extension salle 2 + 3	70 €
SALLE 2 (60m2)	70 €
SALLE 3 (40m2)	50 €
SALLES 2+3 (100m2)	120 €
BAR + HALL (168m2)	250 €
Exposition (la semaine)	200 €
CUISINE	200 €
VAISSELLE	voir grille tarifaire à l'unité
NAPPE TABLE RONDE	6 €
LOGE	70 €
Extension loge supplémentaire	35 €
SCENE EXTERIEURE (85m2)	200 €
PETITE SONO	120 €
BAR MOBILE	50 €
REGIE et mise à disposition personnel communal	25 €/h/pers
GRADIN	250 €
FORFAIT EVENEMENTIEL (3 réunions organisation, recherches artistes, Téléphone, secrétariat, plan de table, coordination la journée et traiteur, Animation événement, déco, plan de feu, échafaudage)	1 100 €
FORFAIT SSIAP	25 €/h/pers.

PLACEMENT MOBILIER par nos soins
Table rectangulaire (160x0.80) = 3 € table ronde (d.180) = 4 € chaise = 0.40 €

PLAN DE FEU (forfait 8h)	160 €
PLAN DE FEU + PLATEAU préparé par nos soins (10h)	200 €
FORFAIT ECHAFAUDAGE	100 €

FORFAIT NETTOYAGE
Grande Salle : 120 € - Salle 2 : 20 € - Salle 3 : 14 € - Bar + Hall : 70 €

CAUTION - Grande Salle : 500 € - bar + hall : 150 € - Salle 2 + 3 : 100 € - Cuisine : 200 € Petite sono : 300 €
ARRHES - 50 % du montant total de la location

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
PARTICULIERS (Commune)

GRANDE SALLE - bar + scène compris (400m2 + 168m2 + 112m2 = 680m2)

Mise à disposition la veille (10h)	100 €
Mariage	500 €
Utilisation le lendemain (sans cuisine)	200 €
Utilisation le lendemain (avec cuisine)	250 €
Fête de famille	400 €
Avec extension salle 2	40 €
Avec extension salle 3	30 €
Avec extension salle 2 + 3	60 €

SALLE 2 (60m2)	Fête de famille ou réception	60 €
SALLE 3 (40m2)	Fête de famille ou réception	40 €
SALLE 2+3 (100m2)	Fête de famille ou réception	100 €
	Utilisation le lendemain	60 €
	Réunions	50 €

BAR + HALL (168m2)	Fête de famille ou réception	200 €
	Utilisation le lendemain	120 €

CUISINE	150 €
VAISSELLE	voir grille tarifaire à l'unité
LOGE	50 €
PETITE SONO	100 €
BAR MOBILE	30 €
NAPPE TABLE RONDE	6 €

FORFAIT EVENEMENTIEL (3 réunions organisation, recherche artistes,
Téléphone, secrétariat, plan de table, coordination la journée et traiteur,
Animation événement, déco, plan de feu, échafaudage) 1 100 €

PLACEMENT MOBILIER par nos soins
Table rectangulaire (160x0.80) = 3 € table ronde (d.180) = 4 € chaise = 0.40 €

PLAN DE FEU (forfait 8h)	160 €
PLAN DE FEU + PLATEAU préparé par nos soins (10h)	200 €

FORFAIT ECHAFAUDAGE	80 €

FORFAIT NETTOYAGE

Grande Salle	90 €	Salle 2	18 €
Bar+hall	50 €	Salle 3	12 €

CAUTION - Grande Salle : 500 € - bar + hall : 150 € - Salle 2 + 3 : 100 € - Cuisine : 200 €
Petite sono : 300 €

ARRHES - 50 % du montant total de la location

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
PARTICULIERS (hors Commune)

GRANDE SALLE - bar + scène compris (400m2 + 168m2 + 112m2 = 680m2)		
	Mise à disposition la veille (10h)	120 €
	Mariage	600 €
	Retour de mariage (sans cuisine)	250 €
	Retour de mariage (avec cuisine)	300 €
	Fête de famille	500 €
	Avec extension salle 2	50 €
	Avec extension salle 3	40 €
	Avec extension salle 2 + 3	70 €
SALLE 2 (60m2)	Fête de famille ou réception	70 €
SALLE 3 (40m2)	Fête de famille ou réception	50 €
SALLES 2+3 (100m2)	Fête de famille ou réception	120 €
	Utilisation le lendemain	80 €
	Réunions	50 €
BAR + HALL (168m2)	Fête de famille ou réception	250 €
	Utilisation le lendemain	190 €

CUISINE	200 €
VAISSELLE	voir grille tarifaire à l'unité
LOGE	70 €
PETITE SONO	120 €
BAR MOBILE	50 €
NAPPE TABLE RONDE	6 €

FORFAIT EVENEMENTIEL (3 réunions organisation, recherche artistes,
Téléphone, secrétariat, plan de table, coordination la journée et traiteur,
Animation événement, déco, plan de feu, échafaudage) 1 100 €

PLACEMENT MOBILIER par nos soins
Table rectangulaire (160x0.80) = 3 € table ronde (d.180) = 4 € chaise = 0.40 €

PLAN DE FEU (forfait 8h)	160 €
PLAN DE FEU + PLATEAU préparé par nos soins (10h)	200 €

FORFAIT ECHAFAUDAGE	100 €

FORFAIT NETTOYAGE
Grande Salle : 120 € - Salle 2 : 20 € - Salle 3 : 14 € - Bar + Hall : 70 €

CAUTION - Grande Salle : 500 € - bar + hall : 150 € - Salle 2 + 3 : 100 € - Cuisine : 200 €
Petite sono : 300 €

ARRHES - 50 % du montant total de la location

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
ENTREPRISES (Commune)

GRANDE SALLE - bar + scène compris (400m2 + 168m2 + 112m2 = 680m2)	
Mise à disposition la veille (10h)	100 €
Réunion à caractère publicitaire ou commercial	300 €
Manifestation à caractère publicitaire ou commercial	400 €
Utilisation le lendemain (sans cuisine)	200 €
Utilisation le lendemain (avec cuisine)	250 €
Avec extension salle 2	40 €
Avec extension salle 3	30 €
Avec extension salle 2 + 3	60 €
Réunion	90 €
SALLE 2 (60m2) - réunion à caractère publicitaire ou commercial	60 €
SALLE 3 (40m2) - réunion à caractère publicitaire ou commercial	40 €
SALLE 2+3 (100m2) - réunion à caractère publicitaire ou comm.	100 €
Utilisation le lendemain	60 €
BAR + HALL (168m2) - réunion à caractère pub. ou comm.	180 €
Exposition (la semaine)	150 €
Utilisation le lendemain	120 €
CUISINE	
Entière	150 €
Occupation partielle (2h, 3h maximum)	50 €
VAISSELLE	voir grille tarifaire à l'unité
GRADIN	200 €
LOGE	50 €
Extension loge supplémentaire	35 €
PETITE SONO	100 €
BAR MOBILE	30 €
NAPPE TABLE RONDE	6 €
REGIE et mise à disposition personnel municipal	20 €/h/pers
ECHAFAUDAGE (forfait)	80 €
FORFAIT EVENEMENTIEL (3 réunions organisation, recherche artistes, Téléphone, secrétariat, plan de table, coordination la journée et traiteur, Animation événement, déco, plan de feu, échafaudage)	1 100 €
FORFAIT SSIAP	20 €/h/pers.

PLACEMENT MOBILIER par nos soins
Table rectangulaire (160x0.80) = 3 € table ronde (d.180) = 4 € chaise = 0.40 €

PLAN DE FEU (forfait 8h)	160 €
PLAN DE FEU + PLATEAU préparé par nos soins (10h)	200 €

FORFAIT NETTOYAGE Grande Salle 90 € Salle 2 18 €
Bar+hall 50 € Salle 3 12 €

CAUTION - Grande Salle : 500 € - bar + hall : 150 € - Salle 2 + 3 : 100 € - Cuisine : 200 €
Petite sono : 300 €

ARRHES - 50 % du montant total de la location

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
ENTREPRISES + PROFESSIONNELS (hors Commune)

GRANDE SALLE - bar + scène compris (400m2 + 168m2 + 112m2 = 680m2)		
Mise à disposition la veille (10h)		120 €
Réunion à caractère publicitaire ou commercial/con		400 €
Manifestation à caractère publicitaire ou commercial		500 €
Utilisation le lendemain (sans cuisine)		200 €
Utilisation le lendemain (avec cuisine)		250 €
Avec extension salle 2		50 €
Avec extension salle 3		40 €
Avec extension salle 2 + 3		70 €
Concert de professionnels		800 €
Spectacle de productions		500 €
Réunion		150 €
SALLE 2 (60m2) - réunion à caractère publicitaire ou commercial		70 €
SALLE 3 (40m2) - réunion à caractère publicitaire ou commercial		50 €
SALLE 2+3 (100m2) - réunion à caractère publicitaire ou comm.		120 €
Utilisation le lendemain		80 €
BAR + HALL (168m2) - réunion à caractère pub. ou comm.		250 €
Exposition (la semaine)		200 €
Utilisation lendemain		190 €
CUISINE		200 €
VAISSELLE	voir grille tarifaire à l'unité	
GRADIN		250 €
LOGE		70 €
Extension loge supplémentaire		40 €
PETITE SONO		120 €
BAR MOBILE		50 €
NAPPE TABLE RONDE		6 €
REGIE et mise à disposition personnel municipal	25 €/h/pers	
ECHAFAUDAGE (forfait)		100 €
FORFAIT EVENEMENTIEL (3 réunions organisation, recherche artistes,		
Téléphone, secrétariat, plan de table, coordination la journée et traiteur,		
Animation événement, déco, plan de feu, échafaudage)		1 100 €
FORFAIT SSIAP		25 €/heure
PLACEMENT MOBILIER par nos soins		
Table rectangulaire (160x0.80) = 3 € table ronde (d.180) = 4 € chaise = 0.40 €		
PLAN DE FEU (forfait 8h)		180 €
PLAN DE FEU + PLATEAU préparé par nos soins (10h)		220 €
FORFAIT NETTOYAGE		
Grande Salle : 120 € - Salle 2 : 20 € - Salle 3 : 14 € - Bar + Hall : 70 €		

CAUTION - Grande Salle : 500 € - bar + hall : 150 € - Salle 2 + 3 : 100 € - Cuisine : 200 €
Petite sono : 300 €

ARRHES - 50 % du montant total de la location

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
LISTE COMPLETE DE VAISSELLE ET USTENSILES DISPONIBLES
A UTILISER SUR PLACE UNIQUEMENT (vaisselle rendue propre)

Désignation	Tarif unitaire (Particulier et association Longeville)	Tarif unitaire (Particulier et association extérieurs)
VERRE APERITIF 22cl	0.10 €	0.15 €
VERRE BALLON 10cl	0.10 €	0.15 €
VERRE BALLON 15.5cl	0.10 €	0.15 €
VERRE SAVOIE 12cl	0.10 €	0.15 €
FLÛTE A CHAMPAGNE	0.10 €	0.15 €
VERRE BAR	0.05 €	0.10 €
ASSIETTE PLATE d.280	0.20 €	0.30 €
ASSIETTE PLATE d.245	0.20 €	0.25 €
ASSIETTE PLATE d.210	0.15 €	0.20€
TASSE A CAFE	0.10 €	0.15 €
SOUCOUPE TASSE A CAFE	0.10 €	0.15 €
PERCOLATEUR INOX 110 TASSE (15l)	15.00 €	25.00 €
FOURCHETTE DE TABLE	0.10 €	0.15 €
COUTEAU DE TABLE	0.10 €	0.15 €
CUILLIERE DE TABLE	0.10 €	0.15 €
CUILLIERE A CAFE	0.10 €	0.15 €
PICHET INOX 1.5l	0.40 €	0.50 €
CARAFE VERRE 1l	0.30 €	0.40 €
CORBEILLE A PAIN	0.40 €	0.50 €
PLAT INOX 40cm	0.60 €	0.70 €
PLAT INOX 60cm	0.70 €	0.80 €
LEGUMIER INOX 22cm	0.50 €	0.60 €
SOUPIERE INOX 22cm	0.50€	0.60 €
LOUCHE INOX 10cm	0.10 €	0.15 €
BRAISIERE INOX 45cm (44l)	6.00 €	7.00 €
FAITOUT INOX 36cm (44l)	6.00 €	7.00 €
LIMONADIER	0.10 €	0.15 €
PLATEAU 36x46	0.10 €	0.15 €
PLANCHE A DECOUPER	4.00 €	5.00 €
FOUR MICRO-ONDES	10.00 €	15.00 €
BAC GASTRO PERFORE	2.00 €	3.00 €
BAC GASTRO PLEIN	2.00 €	3.00 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

ESPACE CULTUREL du CLOUZY
REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE

ASSIETTE PLATE d.280	9.00 €	VERRE SAVOYE 12cl	0.80 €
ASSIETTE PLATE d.245	7.20 €	VERRE BALLON 15cl ou	0.70 €
ASSIETTE PLATE d.210	6.60 €	VERRE APRITIF 22cl	0.70 €
FOURCHETTE	1.20 €	VERRRE BAR 9cl	0.50 €
COUTEAU	1.30 €	FLUTE A CHAMPAGNE 10	1.30 €
GRANDE CUILLERE	1.20 €	TASSE A CAFE	2.40 €
PETITE CUILLERE	0.70 €	SOUCOUPE TASSE A CAFE	1.80 €
PANIER A COUVERTS	7.80 €	PERCOLATEUR INOX 110 T.	selon devis
COUVERCLE PANIER A C	4.80 €	FOUR MICRO-ONDES	95.70 €
CORBEILLE A PAIN	5.00 €	CASIER LAVAGE ASSIET	16.30 €
LIMONADIER	5.10 €	CASIER DE LAVAGE COU	15.20 €
SOUPIERE INOX	9.60 €	CASIER DE LAVAGE CRE	17.70 €
LEGUMIER INOX	6.10 €	PANIER A VERRES INCL	23.80 €
LOUCHE	9.40 €	REHAUSSE PANIER A VE	10.80 €
PLAT INOX 60cm	8.90 €	CARAFES VERRE	1.50 €
PLAT INOX 40cm	5.30 €	PICHET INOX	11.90 €
MARMITE TRAITEUR INO	123.10 €	PLANCHE A DECOUPER	23.60 €
BRAISIERE INOX 44L	123.10 €	PLATEAU 46X36	3.00 €
GRILLE INOX	25.00 €	CHARIOT SERVICE	234.50 €

MENAGE		**MOBILIER/DIVERS**	
GRAND BALAI 60cm	9.40 €	TABLE RECT. 160X0.80	190.00 €
MANCHE GRAND BALAI	3.60 €	TABLE RONDE d.180cm	180.00 €
BALAI COCO 29cm	2.20 €	CHAISE	56.00 €
MANCHE BALAI COCO	2.30 €	BADGE	20.00 €
RACLETTE SOL 70cm	25.40 €	CLE (l'unité)	20.00 €
RACLETTE SOL 50cm	19.30 €		
MANCHE ALU RACLETTE	11.40 €		
LAVE-PONT FROTTOIR 3	4.40 €		
MANCHE LAQUE	3.50 €		
PELLE A POUSSIERE	4.50 €		
COLLECTEUR A DECHETS	105.30 €		

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

SALLE du BOURG

ASSOCIATIONS de LONGEVILLE/MER		
Manifestation / buffet froid		100 €
(Expositions avec vente – la semaine)		100 €
(Expositions sans vente – la semaine)		gratuit
FORFAIT MENAGE		50 €
LOCATIONS EN SAISON :	250 € par semaine –	50 € par jour
PETITE SONO : Association de Longeville S/Mer :		100 €
CAUTION (petite sono) 300 €		

REMPLACEMENT du MOBILIER et ARTICLES DIVERS

MENAGE		MOBILIER/DIVERS	
GRAND BALAI 60cm	9.40 €	TABLE RECT. 200X0.90	80.00 €
MANCHE GRAND BALAI	3.60 €	CHAISE	55.00 €
BALAI COCO 29cm	2.20 €		
MANCHE BALAI COCO	2.30 €		
RACLETTE SOL 70cm	25.40 €		
RACLETTE SOL 50cm	19.30 €		
MANCHE ALU RACLETTE	11.40 €		
LAVE-PONT FROTTOIR	4.40 €		
MANCHE LAQUE	3.50 €		
PELLE A POUSSIERE	4.50 €		
COLLECTEUR A DECHETS	105.30 €		

DIFFERENTES SALLES
ASSOCIATIONS EXTERIEURES ET AUTO-ENTREPRENEURS

200 €/trimestre à raison de 3h maximum par semaine

SALLE DES CONCHES

PARTICULIERS COMMUNE	150 €
Utilisation le lendemain	70 €
Occupation ponctuelle (maxi 3 heures)	30 €
PARTICULIERS (hors COMMUNE)	200 €
Utilisation le lendemain	100 €
Occupation ponctuelle (maxi 3 heures)	40 €
ASSOCIATIONS de LONGEVILLE/MER	100 €
Exposition (sans vente)	gratuit
Exposition avec vente (la semaine)	100 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	200 €
FORFAIT MENAGE	50 €
CAUTION	200 €

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le
ID : 085-218501278-20190926-DIV2019200-AR

VAISSELLE (pour Associations de Longeville/Mer seulement) 1 €/pers.
(couvert complet = 2 verres/2 fourchettes/2 couteaux/2 cuillères à café/2 assiettes)
ou tarif unitaire pour Associations de Longeville S/Mer, si pas de couvert complet
de 1 à 100 unités : 10 € ; de 201 à 300 unités 30 € ; de 101 à 200 unités 20 €
de 301 à 500 unités 40 € ; de 501 à …… unités 50 €

LISTE COMPLETE DE VAISSELLE ET USTENSILES DISPONIBLES
A UTILISER SUR PLACE UNIQUEMENT (vaisselle rendue propre)

Quantités disponibles	Désignation	Tarif unitaire Longevillais Particuliers Associations	Tarif unitaire Extérieurs Particuliers Associations
100	VERRE APERITIF 22cl	0.10 €	0.15 €
100	VERRE BALLON 12cl	0.10 €	0.15 €
100	VERRE SAVOIE 12cl	0.10 €	0.15 €
100	FLÛTE A CHAMPAGNE	0.10 €	0.15 €
100	VERRE BAR	0.05 €	0.10 €
200	ASSIETTE PLATE blanche	0.20 €	0.25 €
200	ASSIETTE PLATE liseré bleu	0.20 €	0.25 €
100	ASSIETTE à DESSERT	0.10 €	0.15 €
100	ASSIETTE CREUSE	0.20 €	0.25 €
100	TASSE A CAFE	0.10 €	0.15 €
100	SOUCOUPE TASSE A CAFE	0.10 €	0.15 €
1	PERCOLATEUR 110 TASSES	15.00 €	25.00 €
200	FOURCHETTE DE TABLE	0.10 €	0.15 €
200	COUTEAU DE TABLE	0.10 €	0.15 €
50	CUILLERE DE TABLE	0.10 €	0.15 €
200	CUILLERE A CAFE	0.10 €	0.15 €
10	PICHET INOX 1.5l	0.40 €	0.50 €
10	CARAFE VERRE 1l	0.30 €	O.40 €
20	CORBEILLE A PAIN	0.40 €	0.50 €
10	PLAT INOX 40cm	0.60 €	0.70 €
10	PLAT INOX 60cm	0.70 €	0.80 €
10	LOUCHE INOX d.10cm	0.10 €	0.15 €

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :
- au Comptable de la Collectivité
- au Régisseur de Recettes

LONGEVILLE SUR MER, le 26 SEPTEMBRE 2019
Le MAIRE, signé : Michel BRIDONNEAU

Signé par : Michel Bridonneau
Date : 26/09/2019
Qualité : Maire de Longeville-sur-Mer

« Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. »